

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/03/2026

### Ordre du jour :

1. Election du maire
2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

L'an deux mil vingt-six, le 27 Mars à 18 heures, le conseil municipal s'est réuni, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Paule Lemaire, première adjointe sortante en remplacement de M. Maurice Defaux, Maire.

Mme Marie-Paule Lemaire donne alors lecture des articles du code général de collectivité territoriale correspondant à l'installation du conseil municipal.

Elle procède ensuite à l'appel des conseillers dans l'ordre de leur élection :

- M. Gérard QUENNESSON
- Mme. Christelle SOLARCZYK
- M. Guy JACQUEMIN
- Mme. Marion HUREZ
- M. Gérard LEDUC
- Mme. Rachel LESNES
- M. Jean Marie HAUQUIER
- Mme. Magali LEGRAND
- M. Anthony JACQUEMIN
- Mme. Danaë BRULANT
- M. Vincent LEDUC
- Mme. Jennifer NOLIN
- M. Gérard CAILLEUX
- Mme. Carole MORELLE
- M. Augusto DA COSTA
- Mme. Maëlle DARMOIS
- M. Eric WATREMEZ
- Mme. Nadège COEST
- M. Stéphane VERRIPS

et constate qu'ils sont tous présents.

Mme Marie-Paule Lemaire informe ensuite le conseil municipal de la démission de M. Maurice Defaux en sa qualité de conseiller municipal, par courrier reçu en mairie le 23 mars 2026. Cette démission étant effective à compter de sa réception, il est procédé conformément aux dispositions du code électoral à son remplacement par Mme Maëlle Darmois, candidate suivante sur sa liste.

---

Mme Marie-Paule Lemaire constate l'installation du conseil municipal nouvellement élu.

Le conseil municipal désigne alors Mme Maëlle Darmois secrétaire de séance, celle-ci étant la plus jeune élue du conseil.

M. Jean-Marie Hauquier prend alors la Présidence de l'assemblée, celui-ci en étant le doyen. Il constate alors que la condition de quorum est remplie.

### **I- ELECTION DU MAIRE**

M. Jean Marie Hauquier donne lecture des articles du Code Général des Collectivités Territoriales relatives à l'élection du maire.

Le conseil municipal désigne ensuite M. Anthony Jacquemin & Mme Rachel Lesnes en qualité d'assesseurs.

M. Jean-Marie Hauquier demande alors au conseil qui se porte candidat à l'élection de maire de la commune. M. Gérard Quenesson est le seul candidat.

A l'issue du vote, les résultats suivants sont annoncés :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 16

M. Jean-Marie Hauquier a alors immédiatement proclamé M. Gérard Quenesson Maire et l'a installé dans ses fonctions en lui remettant son écharpe officielle. .

---

M. Gérard Quenesson a alors pris la présidence de l'assemblée et poursuivi l'ordre du jour.

## **II- DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

M. Gérard Quenesson rappelle les articles du CGCT qui précise que, compte tenu de sa taille, la commune doit disposer d'un adjoint au minimum et de 5 adjoints au maximum.

Il rappelle également qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait de 5 adjoints et propose de fixer à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune pour commencer ce mandat. Il précise que cette décision permettra une économie annuelle de 10 000€.

M. Gérard Quenesson demande ensuite à l'assemblée qui souhaite présenter une liste d'adjoints en proposant quelques minutes de réflexion.

Personne ne souhaitant proposer une liste d'adjoint en dehors de M. Gérard Quenesson, la liste d'adjoints proposées au vote comprend :

- M. Guy JACQUEMIN
- Mme Christelle SOLARCZYK
- M. Gérard LEDUC
- Mme Marion HUREZ

A l'issue des opérations de vote, les résultats suivants sont alors annoncés :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

M. Gérard Quenesson a donc proclamé élus :

- Premier adjoint : M. Guy JACQUEMIN
- Seconde adjointe : Mme Christelle SOLARCZYK
- Troisième adjoint : M. Gérard LEDUC
- Quatrième adjointe : Mme Marion HUREZ

Avec remise des écharpes tricolores.

---

### **III- CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

M. Gérard Quennesson a ensuite procédé à la lecture de la charte de l'élu local qui a été remise à l'ensemble du conseil.

Avant de clôturer la séance, M. Gérard Quennesson remercie l'ensemble des personnes présentes et rappelle qu'un élu de la république doit être respectueux, exemplaire et à l'écoute des habitants.

Il réaffirme ensuite que la feuille de route du conseil sera le programme proposé par sa liste.

Deux sujets prioritaires seront rapidement traités, à savoir :

- La sécurité aux abords des écoles
- La fermeture d'une classe pour la rentrée prochaine. Il précise qu'une discussion téléphonique entre l'inspectrice d'académie et M. Gérard Quennesson a eu lieu ce jeudi.

M. Gérard Quennesson demande enfin à Mme Carole Morelle de transmettre à M. Maurice DEFAUX ses remerciements chaleureux pour la passation claire et transparente qu'il y eut entre eux à la suite des élections.

M. Gérard Quennesson lève la séance à 18h55.